serait fermé. Il en est de même des Tuileries et du Louvre; et même, comme les grilles des Tuileries n'ont pas été en service depuis longtemps, des ouvriers ont été chargés hier de les mettre en état.

—o—

Sur la place de la Concorde, deux escadrons de cuirassiers sont en permanence le bride au bras.

La cour intérieure de l'Elysée et les cours des ministères sont gardées militairement.

La station du Métropolitain de la place de l'Opéra est occupée par deux sections du 28e d'infanterie; dans la mairie du IXe arrondissement, rue Drouot, se trouve également de l'infanterie.

Place de la Bourse, à gauche de la colonnade de la Bourse des valeurs, se tiennent en permanence deux escadrons du 8e dragons.

L'autre partie de ce régiment se trouve à la mairie du IIe arrondissement, rue de la Banque.

A la Banque de France, ne se trouvent en vue que les sentinelles habituelles, cependant des troupes sont dissimulées à l'intérieur.

Les rues avoisinantes sont sillonnées par de nombreuses patrouilles du 8e dragons.

A la Bourse du commerce tout est tranquille.

A l'annexe de la Bourse du travail, 33, rue Jean-Jacques-Rousseau, de nombreuses réunions ont eu lieu à partir de 2 heures de l'après-midi.

A midi: 200 arrestations

Les typographes ont tenu ce matin une réunion à la Bourse du travail. Ils étaient environ 2 000.

La sortie a donné lieu à une bousculade; 5 à 600 manifestants ayant à leur tête un nommé Marie s'engagèrent rue de Beaurepaire pour revenir bientôt par la rue Oberkampf.

A la hauteur de la rue Popincourt, les manifestants sont rejoints par une escouade d'agents cyclistes.

A ce moment, un des manifestants tire un coup de revolver sur un agent, mais sans l'atteindre.

Les agents mettent revolver au poing et s'avancent sur les manifestants. Devant cette énergique attitude, ils s'enfuient de tous côtés.

A midi, la préfecture de police annonce que 200 arrestations ont été opérées aux alentours de la Bourse du travail.

Les manifestants ont été conduits à la caserne du Château-d'Eau où se trouvent en permanence deux substituts.

Après interrogatoire, une partie de ces manifestants a été envoyée au Dépôt; les autres arrestations seront maintenues jusqu'à minuit.

D'autre part, 7 anarchistes étrangers ont été arrêtés et envoyés au Dépôt en attendant d'être reconduits à la frontière.

Ce sont les deux frères Roméo et Amédée Temolini, Dominique Petzzi, Isidore Lorado et André Cayda, Stéphane Guerdjieoff, et Mlle Guittla Lasks.

L'APRÈS-MIDI

A 1 h. 1/2, une bande de manifestants s'est heurtée, près du quai de Jammapes, aux gardiens de la paix. Cinq gardiens de la paix ont été blessés. A 2 heures, la place de la République est gardée militairement par les gardiens de la paix, la garde républicaine et les dragons.

Un cordon de troupes est établi autour de la Bourse du travail. Toutes les rues adjacentes à la place de la République sont noires de monde.

La garde et les dragons chargent sans interruption.

On arrête en masse et les personnes arrêtées sont conduites à la caserne du Prince-Eugène.

L'agitation est grave et permet de prévoir des incidents regrettables.

Les ouvriers de la boucherie se sont réunis cette après-midi, à 2 heures, à l'annexe de la Bourse du travail, 35, rue Jean-Jacques-Rousseau:

Un jeune homme a été arrêté, à l'entrée, pour outrages aux agents.

L'Hôtel des Postes est occupé par plusieurs bataillons du 26e de ligne.

L'Hôtel des ventes rue Drouot est occupé par un escadron de dragons.

A 1 h. 1/2. M. Corne, commissaire de police du quartier des Arts-et-Métiers, a envoyé au Dépôt, pour faits d'anarchie, Alfred Lefaur, 26 ans, demeurant 152, rue Blomet, arrêté boulevard Saint-Martin.

La Chambre syndicale de la Maçonnerie a tenu sa réunion ce matin, 96, avenue de Clichy. Cette réunion s'est terminée vers midi sans incident.

En passant rue Jacquemont, quelques maçons ont tenté de débaucher leurs camarades travaillant à une construction. Ils ont été dispersés.

A 2 heures, André Roble, 23 ans, répétiteur à l'Ecole alsacienne, 109, rue Notre-Dame-des-Champs, Emile Georges, 15 ans, étudiant même adresse, ont été arrêtés au carrefour Médicis pour refus de circuler et port d'armes prohibées.

On a également arrêté une nommé Castans qui s'était présenté chez un coiffeur, 64, rue Tiquetonne, pour débaucher les garçons qui travaillaient; il était accompagné de cinq individus.

D'après les renseigts communiqués par la préfecture, tous les quartiers de Paris sont à peu près calmes.

Beaucoup de magasins sont fermés. Très peu de monde dans les rues; on ne signale également aucun incident dans les gares.

Un chantier du Métro dévasté

A 10 h. 45, un groupe de 150 ouvriers terrassiers a envahi le chantier du Métropolitain devant le n° 126 du quai de Jemmapes, et où travaillaient une quarantaine d'ouvriers. Ils ont voulu débaucher ces derniers, ont brisé les outils et démoli les ouvrages.

Aussitôt prévenu de la bagarre, M. Grillière, commissaire divisionnaire, a envoyé quai de Jemmapes un détachement de dragons, mais les soldats sont arrivés trop tard, le chantier était déjà dévasté et les ouvriers débauchés.

A la Préfecture de police on atténue la gravité de cette agression.

La physionomie de Paris

Les principales rues de Paris, en dehors des centres de l'agitation, sont absolument désertes.

Dans les Champs-Elysées, sur les boulevards, dans les jardins publics, on ne rencontre que quelques rares passants.

Les fiacres sont si peu nombreux qu'il est difficile de s'en procurer un.

Les omnibus, les tramways et le Métropolitain continuent leur service mais circulent presque à vide.

Un grand nombre de magasins sont fermés, beaucoup d'autres le sont à moitié.

THÉATRES FERMÉS

On annonce que 15 théâtres de Paris ont décidé de ne pas jouer ce soir.

Si la soirée n'était pas calme, d'autres théâtres seraient fermés.

LES INTENTIONS DE M. CLEMENCEAU

Le gouvernement est résolu à fermer la Bourse du travail si un incident grave se produisait cet après-midi au cours des différents meetings organisés par la Confédération du travail.

(*Patrie.*)

BIEN BANLIEUE

En prévision des incidents qui pourraient se produire en banlieue, d'importantes mesures d'ordre ont été prises, et principalement dans les centres industriels.

A Vincennes, à Charenton et à Joinville chaque commissaire dispose, en outre de la police ordinaire et des gendarmes, de 200 hommes de troupe, fantassins ou cavaliers. A Asnières, 180 fantassins et 60 cavaliers sont cantonnés au dépôt des pompes de l'avenue d'Argenteuil, au dépôt du cirque Rancy et à la mairie de Gennevilliers. A Courbevoie, un bataillon du 119e de ligne est consigné à la caserne, à la disposition du commissaire, tandis que des compagnies ont été réparties entre Colombes, Bois-Colombes et la Garenne-Colombes.

A Clichy, 200 fantassins et 60 cavaliers sont cantonnés au dépôt des pompes de la rue du Bois, à l'usine à gaz et rue du Bac-d'Asnières.

A Levallois-Perret, le commissaire, M. Catrou, a fait rassembler au bastion 13, près de la porte de Clichy et dans le magasin des décors de l'Opéra-Comique, sur les fortifications, 300 fantassins et 100 cavaliers.

A Neuilly-sur-Seine, on a reçu 180 hommes d'infanterie et 60 cavaliers; ils sont cantonnés dans divers lieux, au Bois de Boulogne et au quartier Saint-James.

A Puteaux, un bataillon d'infanterie et 100 cavaliers sont à la disposition de M. Andrieu, commissaire de police; plusieurs détachements sont cantonnés en outre aux mairies de Suresnes et de Nanterre.

A Saint-Ouen, des patrouilles composées d'hommes d'infanterie et de chasseurs à cheval, logeant dans le parc de Saint-Ouen, parcourent les rues principales de la ville.

Les courses qui devaient avoir lieu aujourd'hui ont été supprimées par ordre supérieur.

Les bureaux de la mairie sont ouverts comme d'habitude. La plupart des usines sont également ouvertes.

Jusqu'à midi, on ne signalait aucun incident sérieux.

A Ivry, des forces imposantes ont été massées. Par voie d'affiches, la municipalité a convié la population à une fête dont voici le programme:

A 8 heures du matin, distribution extraordinaire de secours aux indigents; à 3 heures de l'après-midi, réception à l'Hôtel de Ville par la municipalité et le Conseil municipal des groupes et Syndicats ouvriers. Le soir, illumination de l'Hôtel de Ville, concert instrumental sous le kiosque par l'harmonie municipale.

A Issy-les-Moulineaux, à Clamart, à Malakoff, à Sceaux, à Choisy-le-Roi, partout des postes militaires ont été établis, dont l'action doit être coordonnée par un dispositif d'ensemble.

Ainsi que nous l'avons dit, les voies ferrées sont gardées. Les ponts, les passerelles, les bifurcations, les passages à niveau sont placés sous la surveillance de sentinelles doubles. Le tunnel de Meudon est l'objet d'une vigilance spéciale, et un détachement du 101e d'infanterie avec un peloton du 1er cuirassiers défendent à Sèvres les abords des cartoucheries des Bruyères.

Le préfet de police a fait garder pendant la nuit les usines d'électricité, du gaz, les usines élévatoires des eaux, les réservoirs et bassins filtrants, bref les endroits où le travail n'arrête jamais, et où l'on pouvait craindre un sabotage dû à la malveillance.

Pour les usines, chantiers ou ateliers appartenant à des particuliers, ou aux services publics, et où l'on ne travaille que de jour, les troupes sont parties de façon à arriver une demi-heure avant le rentrée des ouvriers. Dans les mairies et édifices publics, les soldats sont arrivés à 8 heures.

Chaque soldat emporte deux paquets de cartouches, un jour de vivres dans la musette, du café froid dans le bidon. Chaque officier chef de détachement est muni d'une instruction indiquant la consigne qu'il doit faire observer à ses hommes. Chaque commissaire de police s'est d'ailleurs assuré, au début de la matinée, que toutes les mesures prescrites par le préfet de police avaient été prises dans sa circonscription.

A 1 heure du matin, s'est lieu la relève des sergents de ville. Ceux qui ont pris leur poste resteront en fonctions pendant vingt-quatre heures consécutives [illegible] ceux de ville relevés à 1 heure ont pu se reposer ce matin jusqu'à 8 heures, mais ils resteront en service jusqu'à 8 heures du matin le 8 mai.

DANS LES DÉPARTEMENTS

A BREST

(*De notre correspondant*)

Des mesures d'ordre d'une sévérité sans précédent étaient prises ce matin.

Toutes les troupes gardaient les différents points de la ville et les portes de l'arsenal, empêchant toute atteinte à la liberté du travail.

A 9 heures les ouvriers ont voulu se réunir dans la salle de la « Bretoise », mais cette salle a été réquisitionnée par le préfet maritime.

Toutes les rues sont barrées par la cavalerie. Les ouvriers sont donc dispersés, désorganisés et ne savent où se réunir.

Quelques groupes de manifestants ont été dispersés par la cavalerie.

Grâce aux forces déployées, la liberté du travail est assurée.

Les ouvriers travaillent dans un grand nombre d'ateliers.

La rentrée des ouvriers du port s'est effectuée sans incident.

A LYON

Lyon a aujourd'hui son aspect habituel. Tous les magasins et établissements financiers sont ouverts. La circulation des tramways, fiacres et voitures de livraison est normale.

Quelques magasins ont restreint ou supprimé leurs étalages. Les marchés en plein vent le long des quais du Rhône ont été approvisionnés comme de coutume.

A 3 heures a eu lieu une réunion à la Bourse du travail.

A SAINT-ÉTIENNE

Les ouvriers syndiqués ont parcouru les rues de la ville ayant à leur tête les drapeaux et les bannières des Syndicats.

Une réunion a eu lieu à la Bourse du travail.

La plupart des magasins sont fermés; on signale le retour à Saint-Etienne de nombreux anarchistes.

A RIVE-DE-GIER

Le chômage est complet dans toutes les verreries. Les ouvriers de l'usine Richardean n'ont pu se rendre au travail, les chômeurs les ayant arrêtés 3 minutes et ce matin à 3 heures. Le personnel de l'usine des Etangs a été également empêché de travailler ce matin à 4 heures.

Une première manifestation a eu lieu hier soir à 11 heures avec des drapeaux rouges cravatés de crêpe. Une seconde manifestation a lieu en ce moment et cherche à débaucher les ouvriers métallurgistes.

A BORDEAUX

La ville a sa physionomie habituelle. Les magasins et les banques ont ouvert leurs portes.

Les premiers embauchages ont eu lieu vers 6 heures sur les quais. Ils ont été presque nombreux. Aux docks, quatre vapeurs travaillent avec leur personnel presque complet, arrimeurs et manœuvres.

Aux grands chantiers de construction Bacalan, il manque 200 ouvriers sur 1 200; aux chantiers de la Gironde, 120 sur 1 100; à la maison Garde, usine pour la construction des wagons, 15 travailleurs chôment sur 400.

Les tonneliers et les cordonniers travaillent. Par contre, le chômage est complet aux deux manufactures des allumettes et des tabacs.

A 3 h. 1/2 a eu lieu une réunion à la Bourse du travail.

A VANNES

De notre correspondant:

Tous les ateliers sont fermés en prévision des désordres.

De nombreuses patrouilles de troupes et gendarmes sillonnent la ville dont les principales voies sont fermées par de forts cordons de troupe.

Quelques magasins ont fermé.

1 500 ouvriers, malgré l'arrêté, sont sortis en masse de la Bourse du travail chantant le *Ça ira* et la *Carmagnole* et ont été dispersés par la cavalerie.

Deux arrestations ont été opérées et maintenues.

LES FAUX DU « MATIN »

On n'a pas seulement essayé de fausser la date du reçu postal publié par le *Matin* pour authentifier ses fiches. Ce reçu paraît avoir été fabriqué de toutes pièces.

Un employé des postes nous donne à ce sujet les notes suivantes, dont chacun pourra apprécier la valeur par la comparaison des deux reçus, dont nous publions la photographie: l'un est le pseudo-reçu du *Matin*, et l'autre un reçu réel, authentique:

Après « destinataire » le point n'est pas mis, ainsi que devant les deux lettres « A R »; dans « Timbre », le point n'est pas sur l'i.

Dans la première colonne, le point devant « objet » est omis, ainsi que les points devant « poids », en avant de « coulour »; dans la deuxième colonne il n'y a que trois points au lieu de quatre. Au-dessus de le grille sur laquelle on inscrit la valeur, les mots « montant de valeur » ne sont pas portés; la grille de l'original porte huit lignes alors que le fac-simile n'en a que sept, et les lignes chevauchent les unes sur les autres, et ne sont pas droites.

Le timbre sec dans le fac-simile n'est pas rond; l'arrachement de la souche est indiqué à droite au lieu de la gauche.

Pour conclure, la reproduction du *Matin* est un faux, fait pour les besoins de la cause, et c'est un faux fait maladroitement à la main sur papier à calquer, alors qu'il aurait été facile en prenant un reçu usagé quelconque, nettoyé au chlore et rempli à nouveau de la photogravure; dans ces conditions, il aurait eu plus de vraisemblance, aucune des lettres ne ressemble à des lettres d'imprimerie et elles ne sont même pas sur une ligne droite.

Enfin, le faussaire a commis une suprême maladresse. Le prétendu reçu devait porter la date du 28 décembre pour authentifier les fiches.

Il porte 28 décembre 1906.

De cette manière, il pourra servir de nouveau dans sept mois pour authentifier de nouvelles fiches.

Aujourd'hui le *Matin*, acculé au silence piteux par les accusations de mensonges et de faux, fait état d'une lettre envoyée au jeune Audouard par M. Carrou de la Carrière, représentant le duc d'Orléans. Est-ce une fiche? Non, mais une lettre de félicitation pour la fondation de l'Avant garde royaliste de Versailles. Puis c'est une lettre adressée par la potache en rupture du bachot au commandant Briant pour lui offrir ses services. Est-il nécessaire d'ajouter que cette lettre, dictée par le policier, pourvoyeur de la copie du *Matin*, n'a jamais été envoyée à son adresse, mais est restée entre les pattes dudit policier?

Comment un journal s'est-il pu consentir à cette ignoble besogne? C'est une tache dans la renom de loyauté et d'honneur de la presse parisienne.

Voici maintenant la lettre que M. Courtois, secrétaire de M. l'abbé Tourmentin, adressa au *Matin*:

Monsieur le directeur du *Matin*,

Vous me mettez en cause dans votre journal du 30 courant.

Il est de mon droit et de mon devoir de mettre les choses au point.

Il est arrivé, en effet, dans la première quinzaine de janvier, un pli recommandé à l'adresse de M. Tourmentin qui était en tournée de conférences.

M. Tourmentin s'absente très souvent, et, en son absence, je suis chargé d'ouvrir sa correspondance. Or, le pli dont vous parlez contenait, en effet, de soi-disant renseignements dont je n'ai plus souvenir et dont il n'y a aucune trace dans nos papiers. Nous recevons à chaque instant, de correspondants souvent inconnus, des renseignements qu'on ne leur demande pas. J'ai reçu des ordres formels pour détruire toute correspondance de ce genre, et c'est ce qui a été fait pour le pli auquel vous faites allusion.

Je mets au défi qui que ce soit d'exhiber le moindre papier de ce genre qui aurait pu être saisi dans les bureaux de l'Association dont j'ai la garde journalière.

Les fiches que vous publiez dans le *Matin* ne sont jamais arrivées à notre adresse. Vous avez l'audace d'affirmer qu'elles ont été soigneusement étiquetées et catalguées à la Ligue antimaçonnique de M. Tourmentin.

C'est un abominable mensonge. Je vous mets au défi de le prouver. Montrez l'écriture, et on verra bien.

Après la réception de cet envoi, j'ai reçu la visite d'un M. Audouard qui, me trouvant pas M. Tourmentin, abusant comme je l'ai dit plus haut, exprimait le désir d'avoir la copie écrite que son envoi était arrivé.

Comme j'avais signé le carnet de la poste, je lui ai adressé un simple accusé, celui que vous publiez.

C'est la seule fois que M. Audouard soit venu dans nos bureaux. Il m'a laissé l'impression d'un jeune homme qui n'a pas atteint ses vingt ans.

Les renseignements qu'il prétendait recueillir lui étaient fournis, m'a-t-il dit, par un monsieur Rollin, habitant Versailles.

Tout cela est un peu confus dans ma mémoire, mais ma paraissait si peu sérieux que je n'y attachai aucune importance.

En tout cas, je répète et j'affirme que les papiers exhibés par votre journal n'ont jamais été vus ni saisis dans nos bureaux.

Recevez, Monsieur le directeur, mes civilités.

PAUL COURTOIS.

Dans cette lettre qui est la justification de M. l'abbé Tourmentin, le témoignage éclatant qu'il a dit la vérité, le *Matin* voit au contraire un aveu. Oh! bonne foi!

Dans l'*Eclair*, M. l'abbé Tourmentin donne les explications suivantes:

Il serait superflu d'insister longuement sur ce que j'ai déjà affirmé: que je n'ai eu aucune relation avec le groupe dit l'Avant-garde royaliste, que jamais je n'ai échangé la moindre correspondance avec M. Audouard, et que je ne connaissais pas M. Audouard, avant le tapage fait hier autour de son nom.

D'autre part, il résulte des documents publiés par le *Matin* d'hier, que M. Courtois, employé du secrétariat, a fini par recevoir, au nom de notre Association, une lettre recommandée de M. Audouard, portant la date du 18 janvier 1906, et qui enrait contenu certaines fiches nécessairement antérieures à cette date. Or, parmi les fiches publiées par le journal le *Matin*, il en est deux qui sont datées du 6 février, et l'une d'elles relate un propos attribué à un lieutenant de dragons qui « était de service le jeudi 8 février, aux opérations d'inventaire de l'église Saint-Symphorien ».

J'affirme que ces deux fiches, du 8 février 1906, qui ne pouvaient évidemment pas être contenues dans la lettre du 18 janvier précédent, ne sont jamais parvenues au secrétariat.

Ce fait ne démontre-t-il pas, à lui seul, la mauvaise foi des correspondants du *Matin* qui se trouvent ainsi pris dans leur propre piège?

Ceci qu'il en soit, le récit de M. Courtois est, pour moi, une révélation ou, plus exactement, il m'apporte la confirmation de certaines soupçons antérieurs. Il prononce ingénument le nom d'un certain M. Rollin, habitant Versailles.

Qui est Rollin, dont on paraît avoir fait en cette circonstance, l'âme du complot?

Voici son histoire authentique:

Rollin est un ex-frère trois points et un ex-universitaire qui fait de la commission pour une maison de librairie; du moins, c'est le titre qu'il se donne. Sa femme tient un petit magasin de librairie à Versailles.

Ce monsieur est venu à plusieurs reprises me demander de l'embaucher pour faire du rapportage antimaçonnique.

Il prétendait de faire de la bonne besogne, et voici comment il exposait son plan:

« J'ai été franc-maçon, disait-il, membre de la Loge de Vichy et suspendu de mes droits maçonniques pour des prises de bec avec mes FF.·. de la Loge *l'Equerre* de Moulins.

» Je puis me faire réintégrer; ce sera chose d'autant plus facile que le F.·. Givois, pharmacien et Vénérable de la Loge *la Cosmopolite de Vichy* a des obligations envers moi. Je me fais fort d'obtenir de lui ma réintégration en douceur et sans tapage. Seulement, pour cela, il me faut 150 francs. Histoire de payer mes frais de voyage! »

La mine louche de l'ex-F.·., ses yeux faux et son attitude de chien fouetté ne me disaient rien qui vaille.

Je sais qu'il est allé porter la même boniment auprès des chefs d'autres Ligues antimaçonniques et d'un groupe politique. Je préciserai les faits si les circonstances l'exigent.

Rollin est revenu à la charge plusieurs fois, rue de Grenelle, sans plus de succès. Enfin, fatigué de son obsession, je me décidai à l'exécuter en lui servant son cas.

« Vous avez menti, lui dis-je, vous n'avez pas été suspendu, pour un certain temps, de vos droits maçonniques, vous avez été mis à la porte de la Franc-Maçonnerie. » Et je sortis le *Recueil semestriel* et *confidentiel du G.·. O.·. de France*, semestre du 1er janvier au 30 juin 1894.

L'affaire du F.·. Rollin s'y trouve portée à la connaissance des Loges de la façon suivante:

« Le F.·. *Rollin*, Ferdinand, employé à l'asile Sainte-Catherine, à Moulins, membre de la R.·. L.·. l'*Equerre*, O.·. de Moulins, a été condamné à l'exclusion de la Franc-Maçonnerie par jugement du ca R.·. At.·. en date du 4 mai 1894 » (p. 91).

Aujourd'hui, la Franc-Maçonnerie, qui n'est pas dégoutée, a ramassé ce qu'elle a vomi, et c'est ce morceau délicat qu'elle a servi à nos Excellences en tout de compliment.

L'*Eclair*, qui a découvert la jeune Audouard, annonçait hier que c'est un tout jeune homme de 17 ans.

« Il y a quelques semaines, ajoute ce journal, il mit ce qu'il nommait ses papiers entre les mains d'un dépositaire, auquel il aura peut-être la curiosité de les redemander. »

Inutile de dépositaire du second main, c'est le journal le *Matin*. Rollin a fait miroiter devant l'adolescent le spectre d'une persécution, et il s'est fait confier, pour les garder *idéalement*, les fredaines d'une imagination trop exubérante.

Voilà l'homme qui a abusé outrageusement d'un enfant orphelin de père, manquant de son gardien naturel; qui lui a inspiré des fiches et des lettres qu'il confisquait pour les porter au *Matin*, après leur avoir fait « cubir, comme dit ce journal, des voyages variés dans des directions diverses ».

Le jeune Audouard n'a plus son père, mais il a un tuteur, et nous pensons aussi qu'il y a une loi suffisante pour poursuivre Rollin en abus de la faiblesse d'un mineur, si on peut le rattraper encore, car nous venons d'apprendre que Rollin, avec sa famille, a disparu de la circulation depuis plusieurs jours, et que la boutique de Versailles est fermée.

Ainsi, voilà le GRAND COMPLOT! C'est le dernier acte qui se joue; le rideau tombe sous les sifflets. La dernière Haute Cour n'avait pas été brillante; cette fois c'est du grotesque. Le bon sens public jugera.

COLLISION DE TRAINS

3 MORTS — NOMBREUX BLESSÉS

Un très grave accident du chemin de fer s'est produit hier sur la ligne de l'Ouest au gare d'Andresy-Chanteloup (Seine-et-Oise).

Cette station est plutôt une halte qui se trouve à 2 kilomètres d'Andresy, petite commune distante de Paris de 30 kilomètres sur la ligne de Paris à Mantes.

Vers 8 h. 40, le train de marchandises 2280, venant de Mantes, se rangeait en gare de Chanteloup, pour laisser passer le train transatlantique 8406, venant de Cherbourg.

Ce train, qui avait trente-cinq minutes de retard, arriva en pleine vitesse et se jeta sur le train de marchandises.

Le choc fut épouvantable; les deux locomotives furent renversées de chaque côté de la voie et tombèrent roues contre roues. Le wagon-restaurant fut culbuté et un aide de cuisine, nommé Naudet, a été tué sur le coup. Tous les employés et les voyageurs qui se trouvaient dans ce wagon ont été blessés plus ou moins sérieusement.

Le mécanicien Thibaud, du train 2280, et le chauffeur Ranou, avaient été, aux aussi, tués sur le coup.

Des cris de terreur poussés par les voyageurs du train 8406 se firent entendre. Tous les voyageurs, pris de panique, se sauvèrent dans la campagne, et ce n'est qu'au bout de quelques instants que les secours purent être organisés. Les employés de la gare, aidés par quelques voyageurs moins effrayés, se portèrent alors au secours des victimes.

Le cadavre de l'employé tué fut transporté dans la salle d'attente de la gare d'Andresy et les blessés furent immédiatement pansés.

On télégraphia immédiatement à Paris pour demander des secours.

Les deux voies étant obstruées, il a fallu tout d'abord organiser le transbordement des voyageurs, transbordement rendu plus difficile encore par une complication terrible; le feu avait pris au restaurant renversé, et s'était propagé au train de marchandises dont quatorze wagons étaient en flammes.

A 10 heures un train de secours, dans lequel avaient pris place le haut personnel de la Compagnie, M. Baudot, médecin chef de la gare de Paris, et quatre autres médecins est parti de la gare Saint-Lazare pour Andresy.

LES VICTIMES

A l'heure actuelle, on a à déplorer les morts de trois victimes:

Le mécanicien Thibaud, le chauffeur Ranou et l'aide-cuisinier Naudet.

Parmi les blessés, on cite:

M. Bertigny, ministre plénipotentiaire du Mexique, se rendant comme envoyé spécial au mariage du roi d'Espagne, a eu les mains et la tête.

M. Kardonoff, russe, agent de la Compagnie de navigation le Lloyd, rue Scribe, blessures légères.

AUTRE COLLISION DE TRAINS

Sur la ligne à voie étroite d'Epernay à Montmirail, un train de voyageurs, marchant à la vitesse de 30 kilomètres, a franchi l'aiguille et est allé se jeter sur un autre train arrivant en sens inverse. Les deux machines ont été défoncées et les premiers wagons culbutés.

Les mécaniciens, les chauffeurs et 20 voyageurs ont été blessés légèrement.

L'hémicycle des salles serait la cause de l'accident.

CONSEIL DES MINISTRES

Les ministres se sont réunis ce matin à l'Elysée.

Le ministre de la Marine a fait signer un décret nommant grand-croix de la Légion d'honneur le vice-amiral de Maigret, atteint par la limite d'âge le 8 mai.

M. Fallières a signé la nomination de vice-amiral du contre-amiral Jouréguibarry, et celle du contre-amiral du capitaine de vaisseau Marin-Darbel.

Le ministre du Commerce a entretenu le Conseil du relèvement du tarif des douanes espagnoles, et des réclamations que ce relèvement a soulevées de la part des commerçants, industriels et agriculteurs français.

M. Etienne a fait savoir qu'en attendant la fin de l'enquête, il avait infligé les arrêts de rigueur au lieutenant d'infanterie Tisserend-Delange, pour avoir assisté en uniforme à une réunion publique et y avoir pris la parole.

Le vice-amiral de Maigret avait été autrefois officier d'ordonnance du président Carnot; il était actuellement le doyen des officiers généraux de la marine, et président de la section permanente du Conseil supérieur. Au cours de sa carrière, il avait été chef d'état-major de l'amiral Courbet pendant la campagne de Chine, directeur du personnel au ministère de la Marine, et commandant en chef de l'escadre de la Méditerranée.

Le contre-amiral Jouréguibarry, promu vice-amiral, commandait en dernier lieu la division de réserve.

Enfin, le capitaine de vaisseau Marin-Darbel, promu contre-amiral, était chef d'état-major de l'escadre de la Méditerranée.

LE MILLIARD

On nous écrit de Beauvais:

La vente sur baisse de mise à prix du couvent de Saint-Aubin, à Beauvais, a eu lieu le 28 avril au tribunal. Ces maisons ont été adjugées moyennant 20 000 francs à Me Jacquet avoué.

La première mise à prix avait été de 30 000 fr.

On aura bien du mal à atteindre le fameux milliard.

FICHARD DÉMISSIONNAIRE

Ainsi qu'il l'avait annoncé par une lettre publiée au mars dernier, M. Lignent, maire du Mans, auteur d'un certain nombre de fiches de délation contre les officiers, vient d'adresser au préfet sa démission de maire et de conseiller municipal.

ECHOS RELIGIEUX

Mgr Ruméau

Mgr l'évêque d'Angers a adressé une lettre de félicitations au Conseil général pour avoir voté un vœu contre la loi de séparation.

En Corse

On distribue dans l'île, en tract, les principaux passages de la lettre-circulaire de M. le vicaire capitulaire sur le devoir électoral:

Rendez ainsi qui ose rester le Dieu de vos ancêtres, et qui a le sacrilège audace de vous demander votre appui pour se révolter contre l'Eternel, et essayer de la chasser de la terre de France, en proscrivant sa religion.

Corses, souvenez-vous de la noble indépendance de vos pères. Ils ont vaillamment lutté. Soyez dignes d'eux. S'ils revenaient ici-bas, qu'ils n'eussent point à rougir de vous.

Groupez-vous, en rangs serrés, autour des candidats vraiment catholiques. En coopérant au triomphe de la religion, vous travaillerez efficacement à la prospérité de vos familles que le Seigneur bénira, et au salut de notre chère patrie, que la politique de persécution a conduite sur les bords de l'abîme.

PENSIONS ECCLÉSIASTIQUES

L'*Officiel* porte des attributions de pensions ou allocations à NN. SS. les évêques de Meaux, Moulins et Amiens.

INVENTAIRE

A Carticasi, Serriera, Sainte-Lucie-de-Moriani (Corse), l'agent du fisc a dû se retirer devant l'attitude indignée des populations.

AU TABLEAU D'HONNEUR

La suspension prononcée par le préfet d'Ille-et-Vilaine contre MM. de Saint-Germain, maire de Bains; de Calbiac, maire, et de Gouyon, adjoint au maire de Sainte-Anne-sur-Vilaine, pour leur attitude lors des inventaires d'églises, est transformée en révocation.

M. PAUL BOURGEOIS

Les nouvelles qui nous parviennent de l'état de santé de M. Paul Bourgeois, député de la Vendée, sont malheureusement très mauvaises.

Au moment de mettre sous presse, nous n'avons pas confirmation de la nouvelle de sa mort, dont le bruit court.

NOS AMIS DÉFUNTS

✝ Mlle Mélanie Nady, à Paris. — M. l'abbé Méhier, 63 ans, aumônier du Sacré-Cœur à Besançon, frère de deux prêtres pèlerins de Jérusalem.

DOUX CŒUR DE MARIE, SOYEZ MON SALUT

(*Sept jours d'indulgences*)

INFORMATIONS DU SOIR

La journée du 1er mai

A PARIS

De nouvelles bagarres se produisent constamment. Il n'y a pas moins d'un millier d'arrestations.

600 ARRESTATIONS

A 3 heures, une nouvelle bande de manifestants débouche par le boulevard Magenta en chantant l'*Internationale*.

La garde à cheval se charge vigoureusement.

Dans la bagarre les chapeaux et les casques jonchent le sol.

Il y a actuellement 600 arrestations à la caserne du Château-d'Eau.

L'agitation continue.

UN BRUIT

Le bruit court qu'une terrible bagarre aurait au lieu à la Chapelle entre grévistes et agents. Deux agents auraient été tués.

DEUX RÉUNIONS

Deux réunions très importantes ont eu lieu cette après-midi.

L'une se tient à l'Elysée-Montmartre, l'autre à la Bourse du travail.

La préfecture de police a réquisitionné douze omnibus à trois chevaux pour transporter les agents en cas de troubles et deux voitures automobiles pour transporter l'état-major de la police.

DANS LES DÉPARTEMENTS

A BREST

De notre correspondant particulier:

Brest, 1er mai. — Ce matin, les tramways circulent librement. A l'arsenal, on constate 982 absences.

3 000 ouvriers se sont réunis à 10 heures. Des discours d'une extrême violence ont été prononcés. Rouillar, secrétaire général de la Bourse du travail, dit qu'il est temps de descendre dans la rue et de faire l'action directe. Il engage les boulangers à mettre du pétrole dans le pain et les garçons de café du vitriol dans les consommations.

Cessou, secrétaire du bâtiment, demande aux chômeurs de se rendre à la porte des chantiers et d'empêcher le travail par la force. Le vote de la grève générale est renouvelé.

La sortie s'effectue au chant de l'*Internationale*.

Manifestations — Plusieurs blessés

Les manifestants ont à leur tête le drapeau noir des dockers.

M. Colignon, préfet du Finistère, s'avance avec un tambour et fait les sommations. Les gendarmes et dragons chargent. Le drapeau est arraché par la police; des manifestants sont piétinés. Il y a des blessés.

Des arrestations sont opérées. Les chants continuent, de nombreuses charges ont lieu.

Vibert, adjoint au maire, ouvrier du port, demande au préfet: « Pourrons-nous sortir? — Il n'est pas admissible, répond le préfet, que Brest soit en révolution et j'arrêterai les manifestants, à commencer par vous s'il le faut. »

On fait passer les ouvriers par petits groupes entre les chevaux qui barrent les rues.

A midi, la manifestation est complètement terminée. Une autre réunion a eu lieu à 2 heures. Le drapeau rouge flotte sur la Bourse du travail.

On assure que l'arrestation de Rouillier est imminente.

Rouillier, sur le point d'être arrêté, a quitté Brest à 11 h. 25.

Les ouvriers d'Indret, travaillant en montage des machines du cuirassé *Dupuy-de-Lôme* et les ouvriers de la poudrerie du Moulin-Blanc, se sont joints aux chômeurs.

A LORIENT

A Lorient, nous télégraphie notre correspondant, la manifestation du 1er mai a échoué.

A l'arsenal, presque tous les ouvriers travaillent.

Le maire a retiré son arrêté sur les attroupements pour plaire aux ouvriers.

A MARSEILLE

A 7 heures, a lieu l'ouverture des chantiers sur les môles et les quais. L'embauchage se fait sans le moindre incident.

Toutes les Compagnies de navigation ont leur personnel de travailleurs presque au complet. Les équipages n'ont pas quitté leurs navires.

Les diverses corporations, de leur côté, se dirigent vers la Bourse du travail.

Les mesures d'ordre les plus sévères ont été prises par les autorités pour arrêter toute manifestation qui ne garderait pas son caractère de calme.

A MONTPELLIER

Le chômage est général à Montpellier. Tous les magasins, cafés, restaurants, maisons de banque sont fermés.

Des bandes de grévistes, précédées de drapeaux rouges, parcourent les rues chantant l'*Internationale* et font fermer tous les établissements.

Les garçons de café sont en grève, réclamant la journée de huit heures.

Toutes les troupes sont consignées. La circulation des tramways est interrompue.

On s'attend à des troubles à la sortie du meeting de la Bourse du travail où sont réunis de nombreux grévistes.

A CHERBOURG

Les troupes sont consignées, prêtes à sortir au premier signal.

Toutes les portes de l'arsenal sont gardées par des détachements.

De nombreux chômeurs sont réunis à la Bourse du travail où a lieu une conférence.

A TOULON

Une manifestation a lieu, comprenant 2 000 syndiqués dont la moitié a été fournie par l'arsenal où le nombre des entrées est fort peu important.

Un long cortège s'est formé aux abords de la Bourse du travail et dans les rues adjacentes. 14 drapeaux rouges et 4 drapeaux noirs précèdent le cortège, suivis de l'harmonie syndicale et de la fanfare du syndicat du port qui joua l'*Internationale*.

Presque tous les magasins sont fermés.

Deux conférences se font. De nombreux orateurs prennent la parole, parmi lesquels plusieurs anarchistes.

De violents discours sont prononcés, conviant au calme pour aujourd'hui et à la lutte pour demain.

Tous les orateurs concluent que si demain matin les trois huit ne sont pas accordés, les grèves actuellement en cours devront s'étendre jusqu'à la grève générale de toutes les corporations.

LE COMPLOT

M. Levy, arrêté à la gare de Lyon, à Paris, et non à Lyon comme on l'avait dit ce matin, a été conduit devant M. André, juge d'instruction.

Il a déclaré faire choix de Me Wilm comme défenseur, et il a été écroué à la Santé.

Chez le comte Dillon

Vannes, 1er mai. — MM. Loysel, juge d'instruction, et Biegert, substitut au tribunal de Vannes, ont perquisitionné cette nuit chez le comte Dillon, dans l'île Berder.

On ne connaît pas les résultats de cette perquisition.

A Lens

Lens, 1er mai. — Une perquisition a été faite chez M. Léon Lobel, cabaretier à Lens, chez lequel des brochures antimilitaristes et révolutionnaires ont été trouvées.

Il a été arrêté et conduit à la prison de Béthune.

PALAIS DE JUSTICE

LES MANIFESTANTS DE LA SALLE WAGRAM

Un certain nombre de manifestants catholiques avaient été condamnés à des peines légères à la suite de bagarres qui s'étaient produites le 6